
Conférence du désarmement

18 janvier 2010
Français
Original: anglais

Lettre datée du 12 janvier 2010, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par les représentants permanents de l'Australie et du Japon auprès de la Conférence, transmettant le résumé analytique du rapport de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires intitulé «Éliminer les menaces nucléaires: un programme concret à l'usage des décideurs du monde»

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte, en langue anglaise, du résumé analytique du rapport de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires intitulé «Éliminer les menaces nucléaires: un programme concret à l'usage des décideurs du monde». Ce rapport a été présenté aux Premiers Ministres de l'Australie et du Japon à Tokyo le 15 décembre 2009.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire publier le texte de ce résumé analytique comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de l'Australie
auprès de la Conférence du désarmement
(*Signé*) Caroline **Millar**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Japon
auprès de la Conférence du désarmement
(*Signé*) Akio **Suda**

Éliminer les menaces nucléaires

Programme concret à l'usage des décideurs du monde

Résumé analytique:

Un programme d'action détaillé

Le présent résumé analytique est un condensé extrêmement concis et sélectif de l'analyse et de l'argumentaire beaucoup plus détaillés du rapport de la Commission. Les mentions entre crochets renvoient aux sections et paragraphes de ce rapport complet, que l'on peut consulter en ligne sur le site www.icnnd.org.

Résumé analytique: Un programme d'action détaillé

A. Pourquoi ce rapport, et pourquoi maintenant

- Les armes nucléaires sont les armes les plus inhumaines jamais conçues, tuant et mutilant sans aucune discrimination, et produisant leurs effets mortels durant des décennies. Elles sont les seules armes jamais inventées qui ont la capacité de détruire toute vie sur cette planète, et les arsenaux que nous possédons actuellement sont capables de le faire plusieurs fois. Le problème est au moins aussi grave que celui des changements climatiques – et beaucoup plus immédiat dans ses effets potentiels;
- Tant qu'un État possédera des armes nucléaires, les autres voudront en avoir aussi. Tant qu'il restera une seule de ces armes, personne ne peut croire qu'elles ne seront jamais utilisées – par accident, mauvais calcul ou erreur de conception. Et tout usage de ces armes serait catastrophique. C'est pure chance si le monde a échappé jusqu'ici à une telle catastrophe;
- Maintenir le statu quo n'est pas une option. Les menaces et risques que comporte le fait d'être impuissant à persuader les États actuellement dotés d'armes nucléaires de désarmer, à empêcher de nouveaux États d'acquérir des armes nucléaires, à empêcher les terroristes de s'en procurer et à gérer convenablement le développement rapide de l'énergie nucléaire civile interdisent toute autosatisfaction. Il faut les affronter avec beaucoup plus de conviction et d'efficacité que le monde n'a réussi à le faire jusqu'à présent;
- De nombreux rapports importants d'organismes internationaux – commissions, groupes, instituts de recherche, laboratoires d'idées – traitent de ces questions. Ce qui fait la particularité du présent rapport, espère-t-on, ce sont son opportunité, son exhaustivité, sa portée consultative mondiale, l'attention qu'il porte aux réalités pragmatiques tout autant qu'à des idéaux ambitieux, son abord délibérément aisé pour les décideurs non spécialistes et sa forte orientation vers l'action, dont témoignent les programmes d'action à court, moyen et long terme qui en rassemblent les propositions politiques spécifiques;
- Les nouveaux dirigeants américains et russes s'étant profondément engagés en faveur du désarmement, une nouvelle possibilité s'offre – la première depuis les années qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide – d'endiguer et d'inverser, une fois pour toutes, la progression des armes nucléaires. On décrit dans le présent rapport, non pas simplement d'un point de vue rhétorique mais en entrant dans le détail, cette nécessité qui s'impose aux décideurs du monde, la façon dont cette chance peut et devrait être saisie [*sect. I*].

B. Menaces et risques nucléaires

- *États actuellement dotés d'armes nucléaires.* Vingt ans après la fin de la guerre froide, il existe encore 23 000 ogives nucléaires dont la capacité explosive combinée est équivalente à celle de 150 000 bombes de type Hiroshima. Les États-Unis et la Russie possèdent ensemble plus de 22 000 ogives nucléaires; la France, le

Royaume-Uni, la Chine, l'Inde, le Pakistan et Israël en ont environ un millier. Près de la moitié de toutes les ogives nucléaires sont encore opérationnelles et les États-Unis et la Russie en ont chacun plus de 2 000, dangereusement placées sous haute alerte, prêtes à être lancées immédiatement – dans un délai de quatre à huit minutes seulement pour l'un ou l'autre président – en cas d'attaque supposée. Les systèmes de commandement et de contrôle des années de la guerre froide ont maintes fois été mis à l'épreuve par des erreurs et de fausses alertes. Les États dotés d'armes nucléaires étant aujourd'hui plus nombreux, et les points vulnérables des systèmes se multipliant, il est impossible que l'absence quasi miraculeuse d'échange nucléaire dure éternellement [sect. 2];

- **Nouveaux États dotés d'armes nucléaires.** Le régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) a été mis à rude épreuve ces dernières années, l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) luttant contre la non-vérification, la non-observance et la non-application, et des régressions se produisant dans les régions les plus exposées. L'Inde et le Pakistan se sont joints en 1998 à Israël – qui n'a jamais déclaré posséder d'armes nucléaires – au nombre des États dotés d'armes nucléaires opérationnelles; on considère désormais que la Corée du Nord possède probablement une demi-douzaine d'engins explosifs nucléaires; enfin, l'Iran a probablement une capacité de fabrication d'armes nucléaires, ce qui représente le risque réel d'une nouvelle prolifération régionale si elle choisissait de franchir la ligne rouge et de la mettre à exécution [sect. 3];
- **Terrorisme nucléaire.** Il existe des groupes terroristes qui ont l'intention, et les capacités, d'infliger des destructions nucléaires massives. La technologie utilisable pour cela étant depuis longtemps tombée dans le domaine public, et la possibilité de se fournir sur le marché noir existant également, un engin nucléaire de la taille de la bombe d'Hiroshima pourrait être placé sur un camion ou un petit bateau et mis à feu dans n'importe quelle grande ville. Une «bombe sale», combinant des explosifs classiques et des matières radioactives, par exemple des isotopes médicaux, serait une option beaucoup plus aisée: sans causer les pertes qu'entraînerait une bombe à fission ou à hydrogène, elle aurait un impact psychologique au moins égal à celui du 11 septembre [sect. 4];
- **Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.** L'expansion vraisemblablement rapide de l'énergie nucléaire civile dans les décennies à venir, devant répondre en particulier aux préoccupations suscitées par les changements climatiques, présentera quelques risques additionnels de prolifération et de sécurité. Surtout si cette expansion s'accompagne de la construction de nouvelles installations nationales d'enrichissement au début du cycle du combustible et de retraitement à la fin du cycle, ceci pourrait se traduire par une plus grande disponibilité de matières fissiles à des fins destructives [sect. 5].

C. Relever le défi du désarmement nucléaire

Thèmes fondamentaux

- **Délegitimer les armes nucléaires.** Le point crucial est de transformer à terme les perceptions du rôle et de l'utilité des armes nucléaires, en évoluant de l'idée qu'elles occupent une place centrale dans la pensée stratégique à l'idée qu'elles ne présentent qu'un intérêt marginal, et en fin de compte qu'elles sont entièrement inutiles. Il existe de bonnes réfutations de toutes les justifications familières, dissuasion et autres, avancées en faveur du maintien des armes nucléaires;

- L'argument de certains États selon lequel les armes nucléaires sont une garantie indispensable, légitime et pérenne de leur propre sécurité et de celle de leurs alliés, mais que les autres États n'ont pas le droit d'en acquérir pour satisfaire ce qu'ils considèrent comme leurs propres besoins en matière de sécurité, est indéfendable et insoutenable;
- «Dissuasion élargie» ne signifie pas nécessairement dissuasion *nucléaire* [sect. 6];
- **Une approche graduelle.** L'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires sera un processus long, complexe et formidablement difficile, qu'on ne pourra très vraisemblablement réaliser qu'en deux phases, en se fixant comme but immédiat la réduction du nombre d'armes nucléaires et comme but ultime leur élimination complète [sect. 7];
- L'action menée à court terme (2012) et à moyen terme (à l'horizon 2025) devrait se concentrer sur l'objectif consistant à parvenir dès que possible, en 2025 au plus tard, à un «point de minimalisation» caractérisé par un nombre très faible d'ogives nucléaires (moins de 10 % des arsenaux actuels), une doctrine convenue du «non-usage en premier», et des déploiements de forces et niveaux d'alerte reflétant cette doctrine [sect. 17 et 18];
- Il conviendrait de commencer dès maintenant l'analyse et le débat sur les conditions nécessaires pour passer du point de minimalisation à l'élimination, même si l'on ne peut fixer de manière crédible à l'heure actuelle une date butoir pour l'atteinte du point zéro [sect. 19].

Politiques fondamentales

- **Consensus d'action.** La Conférence d'examen du TNP en 2010 devrait parvenir à un accord sur une déclaration en 20 points intitulée «Nouveau consensus international sur l'action en faveur du désarmement nucléaire», mettant à jour et élargissant les «13 mesures concrètes» convenues en 2000 [16.6 à 11; encadré 16-1];
- **Chiffres.** En 2025 au plus tard, les arsenaux américain et russe devraient être portés à 500 ogives nucléaires chacun, les autres États dotés d'armes nucléaires ne procédant à aucune augmentation et – cela serait souhaitable – à des réductions importantes de leurs propres arsenaux, qui comptent actuellement 1 000 ogives nucléaires au total. S'il ne restait au maximum dans le monde que 2 000 ogives nucléaires, cela représenterait une réduction de plus de 90 % des arsenaux actuels [18.1 à 3];
- Tous les États dotés d'armes nucléaires devraient désormais expressément s'engager à ne pas augmenter le nombre de leurs armes nucléaires [17.15 et 16];
- **Doctrine.** En attendant l'élimination à terme des armes nucléaires, chaque État doté d'armes nucléaires devrait faire dès que possible, et avant 2025, une déclaration sans équivoque de «non-usage en premier» [17.28];
- S'ils ne sont pas préparés à aller aussi loin actuellement, tous les États dotés d'armes nucléaires – et en particulier les États-Unis dans le réexamen de leur dispositif nucléaire – devraient à tout le moins accepter le principe selon lequel le «seul but» de la possession d'armes nucléaires est de dissuader d'autres États d'utiliser de telles armes contre eux ou leurs alliés;
- Les États alliés visés par de telles déclarations devraient se voir donner la ferme assurance qu'ils ne seront pas exposés à d'autres risques inacceptables, notamment aux armes biologiques et chimiques [17.28 à 32];

- De nouvelles garanties de sécurité négatives sans équivoque devraient être données par tous les États dotés d'armes nucléaires, avec l'appui d'une résolution juridiquement contraignante du Conseil de sécurité, qui s'engageraient à ne pas utiliser d'armes nucléaires contre des États non dotés d'armes nucléaires observant les dispositions du TNP [17.33 à 39];
- **Déploiement des forces et état d'alerte.** Des modifications devraient être apportées dès que possible pour veiller à ce que les forces nucléaires, tout en pouvant survivre de manière fiable à une première frappe désarmante, ne soient pas utilisables instantanément. La stabilité devrait être assurée le plus possible par la transparence des déploiements et des états d'alerte [7.12 à 15; 17.40 à 50];
- La durée de combustion du fusible que constitue la prise d'une décision de lancement de toute arme nucléaire devrait être allongée, et les armes devraient être retirées du système de lancement sur alerte dès que possible [17.43];
- **Questions de sécurité parallèles.** La *défense antimissiles* devrait être réexaminée en vue de permettre la poursuite du développement de systèmes de défense antimissiles balistiques de théâtre, y compris d'éventuelles opérations communes dans des domaines d'intérêt mutuel, mais en fixant de strictes limites aux défenses antimissiles balistiques stratégiques [2.30 à 34; 18.28 à 30];
- Il convient de traiter sérieusement la question des *déséquilibres des armes classiques*, tant quantitatifs que qualitatifs, entre les États dotés d'armes nucléaires et en particulier l'ampleur relative des capacités américaines, si l'on ne veut pas qu'elles deviennent un obstacle important aux futures négociations bilatérales et multilatérales en matière de désarmement nucléaire [18.34 à 36];
- Une action énergique devrait être poursuivie pour élaborer des moyens plus efficaces de se défendre contre des attaques *biologiques* éventuelles, notamment en édifiant un régime de vérification viable, et pour promouvoir l'adhésion universelle à la Convention sur les armes biologiques et à toxines et à la Convention sur les armes chimiques [17.29; 18.32 et 33];
- Les tentatives en cours pour prévenir une course aux armements dans *l'espace* devraient être fortement appuyées [18.31];
- **Essais.** Tous les États qui ne l'ont pas encore fait devraient signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires (TICE) sans conditions et sans délai. Une ratification par les États-Unis aurait un effet de disjoncteur décisif: elle aurait une incidence immédiate sur d'autres États qui campent sur leurs positions, et donnerait une nouvelle impulsion déterminante tant aux efforts de désarmement qu'aux efforts de non-prolifération;
- En attendant l'entrée en vigueur du TICE, tous les États devraient continuer de s'abstenir de procéder à des essais nucléaires [sect. 11];
- **Disponibilité de matières fissiles.** Tous les États dotés d'armes nucléaires devraient déclarer ou maintenir un moratoire sur la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes en attendant la négociation et l'entrée en vigueur dès que possible d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles;
- Sur la question des stocks préexistants, une approche graduelle devrait être adoptée, la priorité absolue étant de plafonner la production; ensuite, il faudrait s'efforcer de garantir que toutes les matières fissiles autres que celles utilisées dans les armes soient soumises à des engagements irréversibles et vérifiés de non-utilisation à des fins explosives; enfin, les matières fissiles provenant de démantèlements devraient

être soumises à ces engagements au fur et à mesure des accords conclus en matière de réduction d'armements;

- En tant que mesure provisoire, tous les États dotés d'armes nucléaires devraient déclarer volontairement leur stock de matières fissiles et la quantité qu'ils considèrent comme excédant leurs besoins en armements, placer ces matières en excédent sous les garanties de l'AIEA à la première opportunité, et les transformer dans les meilleurs délais en produits non utilisables pour la fabrication d'armes nucléaires [sect. 12].

D. Relever le défi de la non-prolifération

Thèmes fondamentaux

- L'action en faveur de la non-prolifération nucléaire devrait être centrée à la fois sur la demande – ce qui consiste à persuader les États que les armes nucléaires n'améliorent pas leur sécurité nationale ni ne sert d'autres intérêts – et sur l'offre, en maintenant et en renforçant un arsenal fourni de mesures destinées à rendre aussi difficile que possible pour les États d'acheter ou de fabriquer de telles armes [sect. 8].

Politiques fondamentales

- **Les garanties du TNP et la vérification.** Tous les États devraient accepter l'application du Protocole additionnel de l'AIEA. Pour encourager une adhésion universelle, l'acceptation du Protocole devrait conditionner toutes les exportations nucléaires [9.7];
- Le Protocole additionnel et ses annexes devraient être mis à jour et renforcés pour qu'il soit clair que l'AIEA a le droit d'enquêter sur d'éventuelles activités de fabrication d'armes nucléaires et en y ajoutant des mentions spécifiques concernant les articles à double usage, l'établissement de rapports sur les refus d'exportation, le raccourcissement des délais de notification et le droit d'interroger certains individus [9.8 et 9];
- **Observance et application du TNP.** En évaluant l'observance du TNP, l'AIEA devrait se borner essentiellement à des critères techniques, en les appliquant de manière cohérente et crédible, et en laissant au Conseil de sécurité le soin d'en tirer les conséquences politiques [9.15];
- Le Conseil de sécurité devrait décourager fortement le retrait du TNP en déclarant clairement qu'il y voit de prime abord une menace à la paix et à la sécurité internationales, avec toutes les conséquences punitives qui peuvent en découler en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies [9.20];
- Un État se retirant du TNP ne devrait pas être autorisé à utiliser à des fins non pacifiques des matières, équipements et techniques nucléaires acquis alors qu'il était partie au TNP. Tout matériel de ce type fourni avant le retrait devrait être autant que possible restitué, le Conseil de sécurité étant chargé de s'en assurer [9.21 et 22];
- **Renforcer l'AIEA.** L'AIEA devrait faire pleinement jouer l'autorité dont elle jouit déjà, en procédant notamment à des inspections spéciales, et les États devraient être disposés à renforcer son autorité pour remédier aux lacunes mises en évidence [9.24];

- L'AIEA devrait recevoir une injection de fonds unique afin de lui permettre de remettre en état le laboratoire d'analyses pour les garanties; l'appui à son budget ordinaire, qui ne devrait pas être restreint à une «croissance réelle zéro», devrait être fortement augmenté; enfin, elle devrait être suffisamment assurée de son financement futur pour lui permettre de procéder à une planification efficace du moyen au long terme [9.25 à 27];
- **Les traités et mécanismes n'appartenant pas au régime du TNP.** Le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN) devrait mettre au point une approche fondée sur les critères des accords de coopération avec les États n'appartenant pas au régime du TNP, compte tenu de facteurs tels que la ratification du TICE, la volonté de mettre fin à la production de matières fissiles non soumises aux garanties, et le bilan de ces États en matière de protection des installations et matières nucléaires et de contrôle des exportations liées au nucléaire [10.3 à 9];
- L'initiative de sécurité contre la prolifération devrait être reconstituée dans le cadre du système des Nations Unies en tant qu'organisation neutre chargée d'évaluer les données provenant du renseignement, de coordonner et de financer des activités, et d'adopter des recommandations ou décisions tant génériques que spécifiques concernant l'interdiction de transporter des matières suspectes à destination ou en provenance de pays suscitant des préoccupations en matière de prolifération [10.10 à 12];
- **Étendre les obligations aux États non parties au TNP.** Compte tenu de ce que les trois États dotés d'armes nucléaires n'adhérant actuellement pas au régime du TNP – l'Inde, le Pakistan et Israël – ne sont vraisemblablement pas près d'en devenir membres, aucun effort ne devrait être ménagé pour obtenir leur participation aux instruments et arrangements parallèles qui prévoient des obligations équivalentes en matière de non-prolifération et de désarmement [10.13 à 16];
- À condition qu'ils satisfassent à des critères objectifs sévères démontrant leur attachement au désarmement et à la non-prolifération, et qu'ils souscrivent à des engagements futurs spécifiques à cet égard, ces États devraient avoir accès aux matières et à la technologie nucléaires à des fins civiles dans les mêmes conditions que les parties au régime du TNP [10.17];
- Ces États devraient participer aux négociations multilatérales de désarmement sur la même base que les États parties au TNP dotés d'armes nucléaires et ne devraient pas compter sur un traitement différent du fait qu'ils ne sont pas parties au Traité [10.18];
- **Priorités de la Conférence d'examen du TNP en 2010.** On devrait se préoccuper principalement d'obtenir un accord sur:
 - Une nouvelle déclaration en 20 points, intitulée «Nouveau consensus international sur l'action en faveur du désarmement nucléaire», mettant à jour et élargissant les «13 mesures concrètes» convenues en 2000;
 - Des mesures visant à renforcer les dispositions du TNP concernant les garanties et la vérification, l'observance et l'application, ainsi que l'AIEA (voir plus haut);
 - Progresser sur la voie de la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, en faisant convoquer rapidement par le Secrétaire général de l'ONU une conférence de tous les États concernés pour examiner des moyens créatifs et innovants d'appliquer la résolution de 1995;

- Application renforcée des mesures de sécurité nucléaire (voir plus loin, Relever le défi du terrorisme);
- Poursuivre l'appui aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire [*sect. 16*].

E. Relever le défi du terrorisme nucléaire

Thèmes fondamentaux

- Contrecarrer efficacement les terrorismes de toute nature nécessite un mélange complexe de protection coordonnée aux plans national et international et de stratégies de police (ce qui est le plus important dans l'immédiat pour écarter la menace du terrorisme nucléaire), et aussi de stratégies politiques, de maintien de la paix et psychologiques (nécessaires pour éliminer les causes fondamentales du comportement terroriste);
- Au Sommet de 2010 sur la sécurité nucléaire et dans des délibérations politiques connexes, il faudra au premier chef se concentrer sur l'application effective des mesures convenues déjà en vigueur plutôt que sur l'élaboration de nouvelles mesures [*sect. 13; encadré 13-1*].

Politiques fondamentales

- Tous les États devraient convenir de prendre des mesures efficaces pour renforcer la sécurité des matières et installations nucléaires, y compris en adoptant et en appliquant l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, en accélérant l'exécution du programme de réduction concertée de la menace et les programmes connexes dans le monde, et en prenant un engagement plus résolu en faveur de la mise en place de capacités et de l'échange des informations à l'échelon international [*13.5 à 16*];
- S'agissant du contrôle des matières pouvant servir à fabriquer des «bombes sales», il convient de déployer de nouveaux efforts pour appliquer en coopération le Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives, en aidant les États à mettre à jour leur législation et leurs pratiques en matière d'octroi de licences et en sensibilisant les utilisateurs [*13.17 à 21*];
- Un appui important devrait être donné à cette nouvelle science qu'est la criminalistique nucléaire, dont l'objet est d'identifier l'origine des matières découvertes dans le trafic illicite ou utilisées dans les explosions nucléaires [*13.22 à 25*].

F. Relever le défi de l'énergie nucléaire civile

Thèmes fondamentaux

- L'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques devrait continuer d'être fermement soutenue comme l'un des trois piliers fondamentaux du TNP, avec le désarmement et la non-prolifération. Des ressources accrues devraient être fournies, notamment par l'intermédiaire du programme de coopération technique de l'AIEA, pour aider les États en développement à tirer pleinement parti de l'énergie nucléaire pacifique aux fins du développement humain;

- La résistance à la prolifération devrait être reconnue par les gouvernements et l'industrie comme un objectif essentiel de la conception et du fonctionnement des installations nucléaires, et encouragée au moyen de mesures aussi bien institutionnelles que techniques – l'un ne va pas sans l'autre [sect. 14].

Politiques fondamentales

- **Gestion de l'énergie nucléaire.** Il convient d'appuyer l'initiative lancée au Sommet du G-8 d'Hokkaido Toyako de 2008 pour la coopération internationale en matière d'infrastructures de l'énergie nucléaire, ayant pour objet de sensibiliser le monde à l'importance des trois volets que sont les garanties, la sécurité et la sûreté, et d'aider les pays concernés à mettre au point les mesures pertinentes [14.4 à 6];
- De nouvelles technologies de traitement du combustible irradié devraient être mises au point pour éliminer totalement les modalités actuelles de retraitement [12.26];
- L'utilisation accrue de plutonium recyclé et l'introduction projetée de réacteurs à neutrons rapides doivent être envisagées selon des modalités qui renforcent les objectifs de non-prolifération et évitent d'accroître les risques de prolifération et de terrorisme [14.9 à 15];
- Des mesures internationales telles que les arrangements de reprise du combustible irradié par les fournisseurs de combustible sont souhaitables pour éviter que les accumulations de combustible irradié n'augmentent dans un grand nombre d'États [14.13].
- **La multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire** – au moyen en particulier des banques de combustible et de la gestion multilatérale de l'enrichissement, du retraitement et des sites de stockage du combustible irradié – devrait bénéficier d'un appui sans réserve. Les dispositions prises dans ce sens joueraient un rôle inestimable dans l'instauration de la confiance à l'échelle mondiale quant aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, et elles constitueraient un fondement important pour l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires, une condition indispensable à cet égard étant un mécanisme multilatéral de contrôle et de vérification de toutes les activités sensibles du cycle du combustible [sect. 15].

G. Mobiliser et entretenir la volonté politique

Thèmes fondamentaux

- La volonté d'accomplir quelque chose de difficile, de délicat ou d'onéreux est rarement donnée pour acquise dans les politiques internationales ou nationales. Généralement, la maturation d'une telle volonté est un processus douloureux et laborieux, qui se nourrit de chaque situation et de chaque cas et requiert la conjonction des quatre composantes majeures suivantes:
 - *Le leadership*, sans lequel l'inertie finit toujours par l'emporter – impulsion qui vient d'en haut (grands États dotés d'armes nucléaires, en particulier les États-Unis et la Russie), des pays du même groupe (États de toutes régions du monde partageant les mêmes vues) et d'en bas (société civile);
 - *La connaissance*, tant générale que spécialisée, de la nature, de l'ampleur et de l'urgence du problème nucléaire, ce qui impose de parfaire l'enseignement et la formation dispensés dans les écoles et les universités, et de mieux sensibiliser les responsables politiques et ceux qui, dans les médias et ailleurs, influent le plus sur leurs décisions;

- *Une stratégie*, c'est-à-dire la conviction qu'il existe des moyens de progresser véritablement; non pas simplement des objectifs d'ordre général mais bien des plans d'action réalistes expliquant en détail la marche à suivre et fixant des jalons;
- *Des modalités*, autrement dit les moyens institutionnels et organisationnels requis – «traités reposant sur des campagnes», ou autres structures de recherche et de plaidoyer – pour mener à bien la stratégie pertinente [sect. 20].

Politiques fondamentales

- *Convention relative aux armes nucléaires*. Il faudrait s'employer dès maintenant, avec l'appui des gouvernements intéressés, à peaufiner et élaborer davantage les notions énoncées dans le modèle de convention actuellement diffusé, en en rédigeant les dispositions de la façon la plus exploitable et réaliste possible, avec pour objectif de disposer d'un texte achevé, qui éclaire et guide les négociations multilatérales sur le désarmement au fur et à mesure de leur déroulement [20.38 à 44];
- *Bulletin*. Afin de préserver la volonté politique dans le temps, il faudrait publier régulièrement un «bulletin» dans lequel un groupe d'éminents experts internationaux, doté de l'aide voulue sur les plans professionnel et de la recherche, ferait part de l'évaluation des résultats des États dotés d'armes nucléaires et de ceux qui n'en sont pas dotés par rapport aux programmes d'action visés dans le présent rapport [20.49 et 50];
- *Centre de surveillance et de sensibilisation*. Il conviendrait de se pencher sur la création d'un centre mondial de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, appelé à servir de centre de liaison et de centre d'échanges pour les travaux que mènent les nombreuses institutions et organisations de divers pays sur les questions de non-prolifération et de désarmement nucléaires, afin d'offrir aux gouvernements partageant les mêmes vues comme aux organisations de la société civile un appui dans leurs activités de recherche et de sensibilisation, et en vue de l'établissement du bulletin évoqué plus haut [20.51 à 54].

Programme d'action détaillé

Programme d'action à court terme, à l'horizon 2012: atteindre les premiers jalons

Désarmement

- Accord rapide sur un traité faisant suite au Traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs (dit «Traité START»), dans lequel les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie conviennent de réduire considérablement les armements stratégiques déployés, de régler la question des systèmes stratégiques de défense antimissiles et de commencer de négocier de nouvelles réductions considérables de toutes les catégories d'armes;
- Progression rapide en matière de doctrine nucléaire, tous les États dotés d'armes nucléaires déclarant à tout le moins qu'ils conservent des armes nucléaires dans le seul but de dissuader d'autres pays d'utiliser de telles armes contre eux-mêmes ou leurs alliés (tout en offrant auxdits alliés de solides garanties qu'ils ne seront pas exposés à un risque inacceptable d'autre provenance, et en particulier à des armes chimiques ou biologiques);
- Fortes garanties de sécurité négatives données par tous les États dotés d'armes nucléaires aux États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) non dotés d'armes nucléaires qui respectent leurs engagements, avec l'appui d'une résolution du Conseil de sécurité juridiquement contraignante, qu'ils n'utiliseront pas d'arme nucléaire contre eux;
- Intervention rapide sur les dispositifs nucléaires, une attention particulière étant portée à l'abandon négocié autant que faire se peut du système consistant à placer les armes en état de «lancement sur alerte»;
- Engagement rapide de tous les États dotés d'armes nucléaires à ne pas accroître leurs arsenaux nucléaires;
- Préparation du terrain en vue d'un processus de désarmement multilatéral par tous les États dotés d'armes nucléaires procédant aux études pertinentes; ouverture d'un dialogue stratégique avec les États-Unis, avec la Fédération de Russie et entre ces deux pays; enfin, instauration d'un dialogue simultané dans le cadre du programme de travail de la Conférence du désarmement.

Non-prolifération

- Obtention d'un résultat marquant à la Conférence d'examen du TNP en mai 2010, avec accord des États membres sur les mesures propres à renforcer le régime du TNP, y compris l'amélioration des garanties, de la vérification, de l'observance et de l'application; des mesures visant à renforcer l'utilité de la déclaration de l'AIEA sur les questions de désarmement, intitulée «A New International Consensus for Action on Nuclear Disarmament» (Nouveau consensus international autour de l'action en faveur du désarmement nucléaire); et des mesures permettant de progresser dans la mise en place de la zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et des autres zones de ce type qui existent déjà ou sont envisagées;

- Règlement négocié satisfaisant des problèmes liés aux programmes nucléaires de la Corée du Nord et de l'Iran;
- Progrès sur la voie du renforcement des régimes de non-prolifération hors du cadre du TNP, et application de règles identiques aux États non parties au TNP.

Désarmement et non-prolifération

- Mise en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires;
- Conclusion des négociations touchant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Sécurité nucléaire

- Mise en vigueur de l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, accélération de la mise en œuvre du programme de réduction concertée des menaces et des programmes connexes visant à protéger les armes, matières et technologies nucléaires dangereuses dans le monde, et plus grande détermination à renforcer les capacités et à échanger l'information sur le plan international.

Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

- Progrès sur la voie d'une plus grande multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire, et coopération entre les pouvoirs publics et le secteur industriel en matière de technologies ne se prêtant pas à la prolifération, assortie d'autres mesures visant à réduire tout risque associé au développement de l'énergie nucléaire civile;
- Promotion de la coopération internationale en matière d'infrastructures pour l'énergie nucléaire en vue de sensibiliser partout dans le monde à l'importance des trois volets que sont les garanties, la sécurité et la sûreté, et d'aider les pays intéressés à mettre au point les mesures voulues.

[Section 17]

Programme d'action à court terme, à l'horizon 2025: atteindre le point de minimalisation

- Progression par paliers sur la voie du désarmement, avec pour objectif final d'atteindre d'ici à 2025 le «point de minimalisation» défini par:
 - De faibles quantités: pas plus de 2 000 ogives nucléaires dans le monde (soit moins de 10 % des arsenaux actuels);
 - Une doctrine établie d'un commun accord: tous les États dotés d'armes nucléaires s'engagent à ne pas recourir en premier à l'arme nucléaire;
 - Des dispositifs de forces crédibles: des déploiements et des états d'alerte vérifiables en accord avec la doctrine;
- Règlement progressif des questions de sécurité parallèles susceptibles de peser dans les négociations sur le désarmement nucléaire:
 - Systèmes de vecteurs de missiles et systèmes stratégiques de défense antimissiles;
 - Systèmes d'armes spatiales;

- Armes biologiques;
- Déséquilibres dans les armes classiques;
- Mise au point et renforcement de l'appui à une convention globale sur les armes nucléaires pour étayer par un instrument juridique la transition à terme vers un monde exempt d'armes nucléaires;
- Mise en œuvre achevée (au stade non encore atteint en 2012) des objectifs à court terme indispensables tant pour le désarmement que pour la non-prolifération:
 - Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entré en vigueur;
 - Traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles négocié et entré en vigueur, et nouvel accord négocié visant à placer sous garanties internationales toutes les matières fissiles n'entrant pas dans la composition d'armes;
 - Mesures visant à renforcer le régime du TNP et l'AIEA adoptées et entrées en vigueur;
 - Mesures de sécurité nucléaire en vigueur, programme de réduction concertée des menaces et programmes connexes intégralement mis en œuvre;
 - Mise en œuvre progressive de mesures visant à réduire la prolifération des risques associés au développement de l'énergie nucléaire civile.

[Section 18]

Programme d'action à plus long terme, au-delà de 2025: atteindre le point zéro

- Instauration aux plans régional et mondial d'un climat politique suffisamment coopératif et stable pour éloigner les risques d'une agression ou d'une guerre de grande ampleur, de sorte que les armes nucléaires soient considérées comme ne présentant plus aucune utilité sur le plan de la dissuasion;
- Instauration sur le plan militaire d'un climat tel que les déséquilibres en matière d'armes classiques, les systèmes de défense antimissiles ou toute autre capacité d'un pays ou d'une organisation intergouvernementale ne puissent être considérés comme déstabilisants par nature au point de justifier la conservation d'une capacité de dissuasion nucléaire;
- Création de conditions de vérification propres à rendre confiant que toute violation de l'interdiction des armes nucléaires serait rapidement détectée;
- Mise en place du régime juridique international et des conditions d'application propres à garantir que sera effectivement sanctionné tout État passant outre l'interdiction qui lui est faite de conserver, d'acquérir ou de mettre au point des armes nucléaires;
- Création des conditions de gestion du cycle du combustible propres à persuader qu'aucun État n'a la capacité de détourner les activités d'enrichissement de l'uranium ou de retraitement du plutonium aux fins de la mise au point d'armes;
- Mise en place de conditions de surveillance du personnel propres à persuader qu'il est impossible de détourner le savoir-faire des employés en matière de conception et d'élaboration d'armes nucléaires, en violation des interdictions;

[Section 19]

Commission internationale de la non-prolifération et du désarmement nucléaires

Origine et mandat. La création de la Commission internationale de la non-prolifération et du désarmement nucléaires a été initialement proposée par le Premier Ministre australien Kevin Rudd à la suite de sa visite en juin 2008 au mémorial pour la paix d'Hiroshima, puis décidée en juillet 2008 par le Premier Ministre Rudd et le Premier Ministre japonais de l'époque, M. Yasuo Fukuda. En septembre 2008, à New York, la création de la Commission a été officiellement annoncée en tant qu'initiative conjointe du Gouvernement australien et du Gouvernement japonais par M. Rudd et M. Taro Aso, successeur de M. Fukuda. C'est l'actuel Premier Ministre du Japon, M. Yukio Hatoyama, qui a mis en train et soutenu les activités de la Commission.

Le but déclaré de la Commission était de raviver, à un niveau politique élevé, le débat mondial sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, dans la perspective de la Conférence d'examen du TNP en 2010 mais aussi au-delà. Elle a été conçue de façon à s'appuyer sur les travaux des commissions et groupes éminents qui l'avaient précédée – Commission de Canberra sur l'élimination des armes nucléaires (1996), Forum de Tokyo pour la non-prolifération et le désarmement nucléaires (1999), Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (ONU, 2004), Commission Blix (2006) ou encore Commission de personnalités sur l'avenir de l'AIEA (dite «Commission Zedillo») (2008), notamment – et à poursuivre ces travaux en leur donnant une orientation très pragmatique et concrète.

Bien qu'elle ait été créée à l'initiative de deux gouvernements, et qu'elle soit principalement financée par le Gouvernement australien, la Commission est un organe totalement indépendant, dont les membres sont désignés à titre individuel et non comme représentant leur pays.

Membres de la Commission et Conseil consultatif. Les Premiers Ministres australien et japonais ont conjointement invité les anciens Ministres des affaires étrangères Gareth Evans et Yoriko Kawaguchi à coprésider la Commission. Treize autres personnalités éminentes à travers le monde les ont rejoints, dont des chefs d'État et des ministres, des stratèges militaires et des experts du désarmement, tous particulièrement bien placés pour apporter à l'entreprise un regard neuf et une certaine créativité: Turki Al Faisal (Arabie saoudite), Alexei Arbatov (Fédération de Russie), Gro Harlem Brundtland (Norvège), Frene Noshir Ginwala (Afrique du Sud), François Heisbourg (France), Jahangir Karamat (Pakistan), Brajesh Mishra (Inde), Klaus Naumann (Allemagne), William Perry (États-Unis d'Amérique), Wang Yingfan (Chine), Shirley Williams (Royaume-Uni), Wiryono Sastrohandoyo (Indonésie, qui a rejoint la Commission après le décès d'Ali Alatas) et Ernesto Zedillo (Mexique).

Dans ses activités, la Commission a grandement bénéficié de l'aide d'un conseil consultatif composé de 27 experts éminents venus de divers pays. Les membres du Conseil ont été consultés à titre individuel et, en de nombreuses occasions, ils ont participé à une ou plusieurs réunions de la Commission: Nobuyasu Abe (Japon), Shlomo Ben-Ami (Israël), Hans Blix (Suède), Lakhdar Brahimi (Algérie), John Carlson (Australie), Nabil Fahmy (Égypte), Louise Fréchette (Canada), Lawrence Freedman (Royaume-Uni), Roberto García Moritán (Argentine), Han Sung-Joo (République de Corée), Prasad Kariyawasam (Sri Lanka), Henry Kissinger (États-Unis d'Amérique), Shunsuke Kondo (Japon), Anne Lauvergeon (France), Martine Letts (Australie), Patricia Lewis (Irlande), Andrea Margelletti (Italie), Sam Nunn (États-Unis d'Amérique), Robert O'Neill (Australie), George Perkovich (États-Unis d'Amérique), V. R. Raghavan (Inde), George Robertson (Royaume-Uni), Michel Rocard (France), Adam Daniel Rotfeld

(Pologne), Yukio Satoh (Japon), George Shultz (États-Unis d'Amérique) et Hans van den Broek (Pays-Bas).

Appui à la recherche et administration. La Commission a désigné neuf centres de recherche, qu'elle a associés à la conduite de ses activités dans leur région ou pays respectif: la Dotation Carnegie pour la paix internationale (Washington et Moscou), le Centre for International Governance and Innovation (Waterloo, Canada), le Delhi Policy Group (New Delhi), la Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (San José), la Fondation pour la recherche stratégique (Paris), le Japan Institute of International Affairs (Tokyo), le King's College (Londres), le Lowy Institute for International Policy (Sydney, Australie) et l'Université Tsinghua (Beijing). Plus de 50 projets de recherche ont été confiés à ces centres et à d'autres consultants de tous pays; la plupart de ces travaux peuvent être consultés sur le site de la Commission, à l'adresse www.icnnd.org. Le Coordonnateur des activités de recherche de la Commission était l'ancien Ambassadeur d'Australie Ken Berry.

Les travaux de la Commission ont bénéficié de l'appui d'un secrétariat réduit opérant depuis le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, à Canberra, dirigé par le Secrétaire de la Commission, Ian Biggs, et de celui d'un service analogue au Ministère japonais des affaires étrangères, à Tokyo, dirigé par Toshio Sano.

Consultations. Il s'est tenu quatre grandes réunions régionales, qui ont réuni au total 89 participants – de la fonction publique, d'universités et d'instituts de recherche et, le cas échéant, du secteur de l'énergie nucléaire – originaires de 25 pays différents. Ces réunions se sont déroulées en Amérique latine (Santiago, 2 et 3 mai 2009), en Asie du Nord-Est (Beijing, 22 et 23 mai 2009), au Moyen Orient (Le Caire, 29 et 30 septembre 2009) et en Asie du Sud (New Delhi, 3 et 4 octobre 2009). Parallèlement à la réunion de la Commission à Moscou, le 22 juin 2009, une table ronde d'une journée s'est tenue avec des représentants de l'industrie nucléaire mondiale venus des six continents. Un dialogue suivi a été entretenu avec la société civile par l'entremise des deux conseillers de la Commission pour les organisations non gouvernementales (ONG), Akira Kawasaki, de l'ONG Peace Boat, et Tilman Ruff, de la Campagne internationale visant à éliminer les armes nucléaires, et dans le cadre de réunions tenues à Washington et Hiroshima, auxquelles ont participé des victimes de la bombe atomique (*hibakusha*). Les deux Coprésidents et d'autres membres de la Commission ont également tenu de nombreuses consultations sous forme d'entretiens individuels, et fait divers exposés dans de grandes capitales, ainsi qu'à l'ONU à New York et Genève, à l'AIEA et à l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à Vienne.

Réunions et rapport de la Commission. À sa première réunion tenue à Sydney du 19 au 21 octobre 2008, la Commission a examiné son mandat, son plan de travail et les principes généraux de son fonctionnement, en s'attachant à ce qu'elle pouvait apporter aux travaux précédents et en cours menés par d'autres. Lors de ses deuxième et troisième réunions tenues respectivement à Washington, du 13 au 15 février 2009, et à Moscou, du 19 au 21 juin 2009, la Commission a décidé de présenter un rapport détaillé sur ses travaux et a débattu de façon systématique de toutes les questions de fond pertinentes. Divers experts, dont plusieurs membres de la Commission, du Conseil consultatif ou du secrétariat, ont ensuite été chargés d'établir les projets de différentes sections du rapport. À sa quatrième réunion, à Hiroshima, du 17 au 20 octobre 2009, la Commission a examiné en détail le projet de rapport assemblé par les Coprésidents eux-mêmes à partir des différentes parties soumises, puis elle a adopté le texte final du rapport à l'unanimité. La Commission restera en place au moins jusqu'à la mi-2010, afin d'assurer les activités de suivi portant sur son rapport, de procéder, à l'issue de la Conférence d'examen du TNP en 2010, à une évaluation de la situation, et de déterminer les mesures qu'il convient de prendre en conséquence.

L'annexe C du rapport de la Commission dans sa version intégrale (www.icnnd.org) rend compte en détail de la façon dont se sont déroulés les travaux de la Commission, et recense tous ceux qui y ont participé.

Membres de la Commission

Gareth Evans (Australie) (Coprésident)

Ministre australien des ressources et de l'énergie (de 1984 à 1987) et des affaires étrangères (de 1988 à 1996), M. Evans a mis en place la Commission de Canberra sur l'élimination des armes nucléaires (1996) et il a fait partie du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (ONU, 2004), de la Commission Blix (2006) et de la Commission Zedillo (2008). Après avoir été Président de l'International Crisis Group de 2000 à 2009, il en est aujourd'hui le Président émérite, et est actuellement professeur honoraire chargé de cours à l'Université de Melbourne.

Yoriko Kawaguchi (Japon) (Coprésident)

M^{me} Kawaguchi est depuis 2005 membre de la Chambre des conseillers de son pays, où elle siège en tant que membre du Parti libéral démocrate. Elle a occupé le poste de Conseiller spécial du Premier Ministre, en charge des affaires étrangères (en 2004 et 2005), après avoir été Ministre des affaires étrangères (de 2002 à 2004) et Ministre de l'environnement (de 2000 à 2002). Auparavant, elle avait occupé les postes de Directrice générale de Suntory Ltd, de cadre supérieur au Ministère du commerce international et de l'industrie, de Ministre à l'ambassade du Japon aux États-Unis d'Amérique, et d'économiste à la Banque mondiale.

Turki Al Faisal (Arabie saoudite)

S. A. R. le Prince Turki a été Directeur général des services de renseignement de son pays de 1977 à 2001, et Ambassadeur d'Arabie saoudite au Royaume-Uni et en Irlande de 2002 à 2005, puis aux États-Unis d'Amérique de 2005 à 2007. Il est actuellement Président du King Faisal Center for Research and Islamic Studies, à Riyad.

Alexei Arbatov (Fédération de Russie)

Membre de la Douma d'État de la Fédération de Russie et Vice-Président de la Commission de la Douma chargée des questions de défense de 1994 à 2003, M. Arbatov est actuellement chercheur résident et Président du Programme de non-prolifération au Centre Carnegie de Moscou.

Gro Harlem Brundtland (Norvège)

M^{me} Brundtland a été plus de dix ans durant Premier Ministre de la Norvège, de 1981 à 1996. Elle a présidé la Commission mondiale de l'environnement et du développement (1987) et a été Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé de 1998 à 2003. Elle est actuellement l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les changements climatiques.

Frene Noshir Ginwala (Afrique du Sud)

M^{me} Ginwala a été Présidente de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud de 1994 à 2004. Elle a ensuite été recteur de l'Université de la province du Kwazoulou-Natal, de 2004 à juin 2009.

François Heisbourg (France)

M. Heisbourg est Président de l'International Institute for Strategic Studies et du Centre de politique de sécurité, à Genève, et Conseiller spécial à la Fondation pour la recherche stratégique. Il a fait partie de la Commission (mise en place par le Président de la République française) qui a produit en 2008 le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Jahangir Karamat (Pakistan)

Le général Karamat a été Président du Comité pakistanais de liaison des chefs d'état-major et chef d'état-major de l'armée pakistanaise de 1996 à 1998, puis Ambassadeur du Pakistan aux États-Unis d'Amérique de 2004 à 2006. Il dirige aujourd'hui l'Institut de recherche Spearhead.

Brajesh Mishra (Inde)

M. Mishra a été Ambassadeur de l'Inde à Genève, Jakarta et New York de 1973 à 1981, puis Conseiller pour les questions de sécurité nationale et Premier Secrétaire de l'ancien Premier Ministre indien A. B. Vajpayee, de 1998 à 2004.

Klaus Naumann (Allemagne)

Le général Naumann a été Président du Comité militaire de l'OTAN de 1996 à 1999 et chef d'état-major de la défense en Allemagne, de 1991 à 1996. Il a fait partie du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies (2000) et de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté (2001).

William Perry (États-Unis d'Amérique)

M. Perry a été Ministre de la défense des États-Unis d'Amérique de 1994 à 1997. Il enseigne actuellement à l'Université de Stanford, à l'École d'ingénieurs et à l'Institut d'études internationales.

Wang Yingfan (Chine)

L'Ambassadeur Wang a été Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies de 2000 à 2003, puis Vice-Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale de 2003 à 2008.

Shirley Williams (Royaume-Uni)

La baronne Williams a été chef du Parti des démocrates libéraux (Liberal Democrat Party) à la Chambre des Lords britannique de 2001 à 2004. Elle est actuellement professeur émérite à la Kennedy School of Government, à l'Université Harvard, et conseillère du Premier Ministre Gordon Brown pour les questions de prolifération nucléaire.

Wiryo Sastrohandoyo (Indonésie)

L'Ambassadeur Wiryo Sastrohandoyo a été Directeur général des affaires politiques au Ministère indonésien des affaires étrangères de 1990 à 1993. Il a été Ambassadeur de son pays en Australie, en France et en Autriche, et Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'ONU à Vienne ainsi qu'au Conseil des Gouverneurs de l'AIEA.

Ernesto Zedillo (Mexique)

Président du Mexique de 1994 à 2000, M. Zedillo est actuellement Directeur du Yale Center for the Study of Globalization et professeur d'économie et de politique internationales à l'Université Yale.